

## Délibération n° 2023-10-07-005

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 7 octobre 2023

Objet :  
CONTRACTUALISATION  
D'UN SECOND EMPRUNT  
SUR L'EXERCICE 2023

Rapporteur : Stéphane  
GUILLAUME

Secrétaire de séance :  
Madame Evelyne BRUN

Date de convocation :  
26 septembre 2023

Nombre de délégués :

En exercice : 140  
Présents : 83  
Pouvoir : 4  
Votants : 87

Pour : 81  
Contre : 0 –  
Abstention : 6 – (DUMAS  
Daniel, AMBLARD Patrick,  
BOULLOT Bruno,  
BRUGIERE Eric, GUILLEVIC  
Yann, BOISNAULT  
Christian)

L'an deux mille vingt-trois, le sept octobre à dix heures en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Domaine de la Prade, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

### Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, LHERMET Florence, LONGCHAMBON Vladimir, BONNET Grégory, GUILLAUME Stéphane, BRUN Evelyne, COUDUN Laurent, DUCOING Guy, GUELON René, OLIVAIN Thierry, DOMINGO Marcel, DURAND Jean-Paul, CHANSARD Gérard, DUMAS Daniel, AMBLARD Patrick, FRUCHART Jean-Luc, COUPAT Sylvie, DEMAY André, JAHARD Laurent, ARCHENY Danièle, RAYNAUD Jérôme, HAUTEVILLE Cyril, LEON Bernard, CHASSANG Jean-Pierre, SABLONIERE Didier, ROBIN Christian, SAVY Philippe, RAYNAUD Dominique, DUTEMPS Joseph, BOYER Michel, BOUYOUX Francis, GROSSHANS Michel, BOULLOT Bruno, BRUGIERE Eric, COMPTE Serge, DUDYSK Philippe, BARGEON Marcel, DAUPHIN Serge, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, METZGER Pierre, TARTIERE Philippe, PERROT Guillaume, TOURLONIAS Vincent, DUPOUÉ Yannick, JEROME Christian, MAS Gilles, RAFFAULT Daniel, DURANTIN Christian, GAUMY Francis, GUILLEVIC Yann, DISSARD Andréa, ROGER Christine, DAVID Marie, CLEMENT Jean-Marie, KHATCHADOURIAN-TECER Claudine, HACHEMI-LANSON Nouredine, RAYNAL Roger, RAY Raïssa, LEVI ALVARES Luc, RAZAVET Jean-François, SAUX Marion, BANNIER Dominique, BOISNAULT Christian, LOPEZ Argimiro, BAULAND Gisèle, LARDANS Jacques, CHAUVET Jean-Louis, LAMOUREUX Jean-François, JEANVOINE Olivier

**Suppléants ayant pouvoir :**

CROS Jean-Claude, PELISSIER Patrick, GENTEUIL Bruno, NEDELLEC Jean-Yves, BARRAUD Pierre, NURY Jacques, GHESQUIERE Chantal, PICHON Jean, SENNEPIN Romain, VIGIGNOL Yannick, ZIMNIAK Didier, PELLISSIER Emmanuel

**Pouvoirs :**

CHALUS Jean-Baptiste donne procuration à GUILLAUME Stéphane, PONTRUCHER Bruno donne procuration à RAZAVET Jean-François, FONTENILLE Jean donne procuration à LARDANS Jacques, MALAYRAT (CAM) Jean-Pierre donne procuration à PELLISSIER Emmanuel

**Secrétaire de séance :** Mme BRUN

## CONTRACTUALISATION D'UN SECOND EMPRUNT SUR L'EXERCICE 2023

Conjointement à la Décision Modificative n°2 du budget 2023 proposait au Comité Syndical du 7 octobre 2023, il est envisagé un accroissement des recettes d'investissement via un emprunt bancaire afin

- de financer les opérations inscrites aux programmes de l'Autorisation d'Engagement 2023/2024
- de palier l'écart de rythme entre dépenses et recettes afférentes aux opérations. Les recettes souffrent une élasticité plus grande car perçues qu'à la clôture de l'opération
- de financer les prises de compétences optionnelles liées à la transition énergétique (Infrastructures pour Véhicules Electriques, production et distribution de chaleur en réseau, Production d'énergies à partir de sources renouvelables -ex : photovoltaïque-)

Afin de soutenir la demande forte en investissements des Collectivités et d'être au rendez-vous des enjeux conjoncturels et sociétaux sur l'environnement, Territoire Energie a consulter les organismes bancaires afin d'obtenir une offre de prêt.

Le cahier des charges qui leur a été adressé ouvre la possibilité de variables sur les caractéristiques du prêt afin de bénéficier des conseils expertisés et de solutions pertinentes, en adéquation avec l'objet et les besoins du TE63. La cible tendancielle serait :

- 8M€
- 15 ans
- Taux fixe
- Amortissement constant du capital
- Echéances trimestrielles

5 organismes bancaires partenaires du secteur public sont consultés. Leurs propositions sont parvenues fin septembre.

Le Crédit Agricole a remis la meilleure proposition avec un taux de 3.88% .

Le président propose aux membres du Comité Syndical de l'autoriser à :

- Contracter un nouvel emprunt
- Signer le contrat et tous les documents nécessaires à l'exécution de celui-ci

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL



territoire  
d'énergie  
PUY-DE-DÔME